ARBITRAGE

Règlement National

Critères de décision :

1er Le nombre de kinza

2ème Le nombre de shido

3ème L'activité (nombre d'attaques, attitude)

Cas de kinza :

Tout impact suite à l'application d'une technique qui n'aboutit pas à waza-ari ou ippon (ancien koka) + tous les osaekomi maintenus au moins 3 secondes.

Protocole : les juges se lèvent, l'arbitre vient recueillir leurs avis sans concertation préalable.

Kumi-kata :

Les kumi-kata non conventionnels imposent une phase d'attaque rapide

FF judo